

Femme et société civile au Niger

Zakari Aboubacar

Maître-assistant, Sociologue, Département de Sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Zinder, Niger

Abstract

In Niger, despite the existence of a policy for the advancement of women, their representation is a minority in several sectors. Nigerian women through forms of civil society organizations such as NGOs, non-profit NGOs are trying to change the situation of Nigerian women. They have through these organizations contribute to the improvement not only of their condition But also their place and social status. Thus, through the network of women for peace, contributed to the regulation but also to the management of the conflicts. It is certainly true that socio-cultural and religious constraints are the primary source of women's right hindrance. But it's possible to conceal that the change cannot come from a real awareness by the Nigerian woman herself. What happens through the taking over of the issue by the female elites to awaken as by effect of training, the awareness of the rural masses. In fact, the significant proliferation of women's associative structures that contribute to the process of raising women's awareness suggests that the promotion of women's rights and probably on the right track in Niger.

Keywords: good governance, civil society, democracy, development, human promotion

Introduction

Au Niger comme ailleurs, la société civile englobe dans son travail toutes les questions, les intérêts et les thèmes qui concernent les individus ou le groupement des individus dans la société. Le concept de société civile trouve son origine dans l'antiquité grecque. Cette société civile est vue comme une sphère d'actions à différencier de l'Etat. Dans la société civile, les individus vivent ensemble dans une communauté de citoyens qui ont droit à la parole. Ainsi, représentant plus de la moitié de la population, les femmes nigériennes font face à beaucoup d'inégalités et de discriminations dans toutes les sphères de la vie sociale. La société civile cherche à défendre les principaux principes démocratiques : la participation, la transparence, et la responsabilité publique. La majorité des organisations de la société civile cherche à garantir le respect de la bonne gouvernance.

Au Niger, le processus de démocratisation s'est accompagné d'une floraison sur l'espace public, d'une multitude d'organisations, de syndicats, et d'ONG qui se sont attribué le titre de société civile. En effet, depuis quelques années les femmes nigériennes lèvent leurs voix pour revendiquer leur émancipation en voulant jouir de tous les droits dont jouissent les hommes au sein de la société nigérienne. Loin de ce combat, ces femmes s'intéressent aussi à la bonne gouvernance, à la régulation, à la médiation et gestion de conflit. De ce fait, notre travail qui porte sur les femmes et la société civile au Niger, s'accrue autour des points suivants :

- L'approche conceptuelle ;
- L'historique de la société civile ;
- Les fonctions et champ d'intervention de la société civile ;
- La place de la femme et son émergence au sein de la société civile nigérienne ;
- et pour finir la contribution de ces dernières dans le processus du développement au Niger.

Brève présentation du Niger

La République du Niger, est un pays d'Afrique de l'Ouest, situé entre l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad, la Libye, le Mali et le Nigeria. La capitale est Niamey. Les habitants sont des Nigériens. Le pays est multiethnique et constitue une terre de contact entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord. Le Niger fait partie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les plus importantes ressources naturelles du Niger sont l'or, le fer, le charbon, l'uranium et le pétrole ^[1]. En termes de partis politique on dénombre à ce jours plus de 70 partis politiques ^[2].

Approche conceptuelle

La bonne gouvernance

La bonne gouvernance est comme son nom l'indique une gouvernance qui œuvre dans le sens de la bonne conduite des actions de l'Etat. Elle vise ainsi, à créer un environnement où se renforcent l'Etat de droit et les droits de l'homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, la répartition appropriée des pouvoirs et la stabilité macroéconomique.

La société civile

Avant de définir le concept de société civile, nous avons jugé utile de définir la société. La société peut être définie comme étant un ensemble d'êtres humains vivant en groupe organisé. C'est aussi un groupe social formé de personnes qui se réunissent pour une activité ou des intérêts communs.

La société civile qui nous intéresse est un domaine au sein de la société qui est apparu entre les sphères étatiques, économiques et privés ou encore entre Etats, marchés et familles d'une part et de l'autre part. Elle signifie le

¹ Wikipédia, consulté le 08/03/2017 à 18 h 00.

² LE HERISSON N°53, *Hebdomadaire Satirique nigérien d'informations* générales paraissant tous les Mardis.

développement de sociétés, autrement caractérisée par le terme de démocratisation. La société civile :

- S'inscrit dans un espace public au sein de la société,
- Se trouve entre l'Etat, le marché et la famille,
- Ne désigne ni un groupe homogène, ni une masse de citoyens isolée les uns des autres,
- Désigne des rassemblements de citoyens suivant leurs centres d'intérêt respectifs, visant une réciprocité des échanges et la poursuite d'objectifs communs.

Selon Hegel, la société civile désigne un espace indépendant, hors de la sphère naturelle de la famille et de la sphère plus élevée de l'Etat : les citoyens peuvent en tant que personnes privées, y poursuivre leurs intérêts particuliers légitimes (en premier lieu, leurs intérêts économiques), aplanir leurs différends, et dans une certaine mesure régler leurs affaires. Elle joue le rôle dans la structuration de ses intérêts, d'intermédiaires entre l'individu et l'Etat.

Historique de la société civile

Origine de la société civile

Le concept de société civile ou de « civil society » n'est pas du tout un concept nouveau. Il trouve son origine dans l'antiquité grecque, c'est-à-dire, plus de 2000 ans avant notre ère contemporaine. L'idée de cette société civile a vu le jour au 17^{ème} et 18^{ème} siècle. Le célèbre philosophe Aristote désignait du nom de société civile une assemblée sans hiérarchie dominante, composée de personnes partageant les mêmes points de vue, ce qu'on appelait alors polis, c'est-à-dire la société citoyenne ou politique. Des citoyennes de sexe masculin possédant un certains savoirs décidaient ensemble et mutuellement de défendre leurs intérêts au sein de cette association, l'interférence de toute instance étatique.

Il faut préciser que des composantes importantes de la population, les femmes et les esclaves, par exemple, étaient exclus de cette forme de participation, ne jouissant pas de ce droit. Dans cette conception, les termes Etat et société désignaient encore le même phénomène. La société civile acquit son caractère moderne grâce à des auteurs tels que John Locke ou Charles de Montesquieu. Il y était question d'une société dans laquelle les êtres humains vivant ensemble dans une communauté de citoyens qui ont droit à la parole. Ces derniers doivent ainsi être libres et autonomes, jouir du droit d'association, de coopération et de décider des questions les plus importantes dans le débat public.

Evolution de la société civile

En parlant d'évolution de la société civile, on retient qu'il y'a eu un renforcement des organisations de la société civile. Les organisations de la société civiles sont indépendantes de l'Etat et des organisations économiques. Les organisations de la société civile essayent d'attirer l'attention sur les intérêts et travaillent selon la détermination des objectifs au service de la chose publique. On parle également d'un changement de l'environnement et des acteurs de cette société civile. A cela s'ajoute le fait que de nos jours, la société civile fait appel à des compétences hautement spécialisées. Ces compétences permettent de planifier, de coordonner et de mettre en œuvre des projets. Elles permettent aussi de répondre aux exigences de plus en plus complexes que posent de nombreux Etats et bailleurs de fond.

La première génération de structures de la société civile nigérienne, était animée par des intellectuels issus de

structures telles que liberté développement avec le Professeur Ismaël Yenikoye, l'association nigérienne pour la défense des droits de l'homme (ANDDH) de Maître Kellessi Tahirou avocat de son état ou encore du rassemblement démocratique des femmes du Niger (RDFN), etc. Mais la plupart de ces structures ont disparu de la scène parce que leurs dirigeants se sont lancés dans les bras du politique.

La seconde génération des acteurs de la société civile nigérienne est issue du cercle des anciens dirigeants du mouvement scolaire nigérien notamment l'union des scolaires nigériens (USN).

Fonctions et champs d'interventions de la société civile.

▪ Fonctions

Les fonctions de la société civile sont multiples mais on note les suivantes :

La fonction de protection: elle a le devoir de procurer la liberté aux citoyens et à les protéger de l'arbitrage étatique. Cette fonction protège les citoyens de l'arbitraire de l'Etat.

La fonction de contrôle: elle est très dépendante de la fonction de protection, puisqu'il s'agit ici de l'observation et du contrôle du pouvoir politique. Cette fonction de contrôle observe et contrôle le pouvoir politique

La fonction de participation: la fonction de participation quant à elle met l'accent sur la socialisation démocratique et participative des citoyens. On entend donc par fonction de participation, une augmentation de l'intérêt général pour la politique, c'est-à-dire une augmentation de la motivation et de la capacité à participer à l'événement politique.

La fonction de démocratisation: il s'agit ici de la contribution de la société civile au processus de formation de l'opinion publique et de volonté populaire. Cette fonction contribue au processus de formation de l'opinion publique et de la volonté populaire.

La fonction d'articulation: la société civile peut contribuer à ouvrir des voies efficaces de production, de rassemblement et d'articulation de valeurs communautaires et d'intérêt sociaux, en dehors des partis politiques et des parlements. Cette fonction fait également en sorte que la société civile ouvre des voies efficaces de production, de rassemblement et d'articulations de valeurs communautaires et d'intérêt sociaux en dehors des partis politiques et des parlements.

La fonction d'allègement: elle contribue à alléger l'Etat et la sphère politique. Dans plusieurs domaines, la société civile contribue à alléger dans le sens strict du terme, l'Etat, le gouvernement et le monde politique. Ainsi, de nos jours la société civile se trouve confrontée à des nouvelles problématiques complexes, qu'on appelle les méga problèmes, qui ne peuvent être réglés au niveau de l'Etat uniquement.

Champs d'intervention de la société civile

Les organisations de la société civile peuvent agir sous différentes formes. Cela dépend du thème et du champ d'action dans lesquels elles se sont engagées. Cela peut aller des simples activités, avec pour perspective la réalisation d'intérêts communs dans le monde de la politique et de

l'entreprise, à travers les syndicats. Dans ce contexte, toutes les actions sont à considérer comme du travail d'avocat et de plaider. Elles sont ainsi les avocats de ceux qui, dans la société, n'ont voix au chapitre, ou qui n'ont aucun moyen de se faire entendre, face à la société, et au monde de la politique et des médias.

Il peut donc s'agir des thèmes globaux tels que la problématique environnementale ou l'économie. Il peut aussi s'agir par ailleurs des thèmes plus restreints, tels que le rôle de la femme, la violence sexuelle conjugale ou les maltraitances des handicapés mentaux dans la vie quotidienne. Ainsi, des thèmes comme le sport, l'art ou d'autres activités de loisirs peuvent aussi faire l'objet d'un engagement social ou civil.

Place de la femme et son émergence au sein de la société civile nigérienne

Sa place au sein de la société civile Nigérienne

Les femmes nigériennes représentent plus de la moitié de la population totale et vivent en majorité en milieu rural. En plus des tâches domestiques qu'elles effectuent, les femmes prennent part à toutes les activités socio-économiques. Ainsi, ils existent une sous-représentation des femmes dans les instances de prise de décisions ; de ce fait elles font face à des nombreuses difficultés d'ordre :

- sur le plan sanitaire, les femmes font face à un accès difficile aux formations sanitaires, un taux de mortalité maternelle de 7 % et une espérance de vie de 49 ans contre une moyenne africaine de 53 ans.
- sur le plan économique, on observe une insuffisance des moyens financiers : sur les 63% des nigériens vivants en dessous du seuil de pauvreté 73% sont des femmes chefs de ménage. De plus, les femmes évoluent dans le secteur informel.
- sur le plan Socio-culturel, les statuts sociaux défavorables et certaines pratiques culturelles maintiennent la femme dans un état de soumission.
- sur le plan éducationnel, on enregistre un taux d'analphabétisme de 91% chez les femmes contre 82% chez les hommes.

La situation de la femme est aggravée par la pauvreté, l'ignorance et l'analphabétisme. Tous ces facteurs constituent des handicaps à la contribution de la femme au développement. Ils contribuent à maintenir la femme dans une situation de dépendance. La mauvaise interprétation qui est fait aussi de l'Islam relègue la femme nigérienne au second rang.

Son émergence au sein de société civile nigérienne

L'émergence de la femme nigérienne réside dans la reconnaissance et la valorisation de ses activités ainsi que l'élargissement de l'espace qu'elles occupent. De ce fait, l'enjeu consiste à établir de manière claire, mais aussi permettre à la femme de bénéficier de toutes les dispositions de promotion de son statut. En effet, l'expérience démontre quotidiennement qu'en cette matière, les obstacles prennent plutôt la forme d'attitudes et de pratiques discriminatoires malgré la constitutionnalisation de l'équité entre les sexes par la loi fondamentale. L'analyse de cette situation est l'occasion d'apprécier à leur juste valeur les actions mises en œuvre ainsi que le dispositif institutionnel d'appui de la réalisation de cet objectif majeur de développement. Pour cela, la première étape va de 1975 à 1981. Elle se caractérise par la définition

d'un cadre conceptuel en vue d'une réflexion profonde et la création d'une association des femmes dénommée association des femmes du Niger (AFN) dont la vocation était d'être le bras d'œuvre de la volonté de mobilisation politique des femmes. Cette association a pour but de prendre en compte des dispositions administratives et législatives pour assurer à la femme nigérienne la sécurité dans son travail. Quant aux objectifs poursuivis ils sont nombreux et visent à améliorer la position sociale et des conditions de la vie de la femme. Parmi ces objectifs on peut citer les suivants :

- améliorer les conditions de participation des femmes aux activités économiques et sociales,
- favoriser l'accès des femmes aux facteurs et moyens de production,
- développer et renforcer la documentation sur les femmes,
- faire de la promotion de la femme une réalité,
- améliorer les conditions d'éducation et de formation,
- éliminer les pratiques fondées sur l'idée de l'infériorité de la femme,
- respecter les droits et la citoyenneté dans le cadre de la démocratie ;
- l'égalité de chance,
- l'égalité entre les sexes...

Cependant depuis quelques années les voix des femmes se font entendre à travers des associations comme Oxfam, Safem, etc. qui œuvrent sans relâche à l'émancipation et au bien-être de la femme nigérienne. Pour se faire, une prise de conscience par les femmes leader qui se traduit par un effort d'éveil de la conscience des femmes sur leur droit, a permis d'obtenir en 2002 l'adoption d'une loi sur le quota instituant le système de quota homme-femme dans les fonctions électives, au gouvernement et dans l'administration. Ces associations féminines ont très vite compris la nécessité de se regrouper en unions. Ainsi, plusieurs collectifs ont été créés dont entre autres : CONGAFEN ou Coordination des ONG et association féminines nigériennes. Le KASSAI regroupant également des associations féminines et enfin le cadre de concertation des intervenants en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

Obstacles et stratégies dans la promotion politique des femmes au Niger

S'agissant de la promotion politique des femmes au Niger, on note des obstacles tant socio-culturels que socio-économiques^[3]. Ainsi les pesanteurs socio-culturelles maintiennent la femme dans une situation d'éternelle mineure. Il existe un manque de soutien du mari ou de la famille car la femme doit être « une bonne femme » comme le reflètent les normes et valeurs traditionnelles et religieuses. On peut ajouter aussi, un manque de confiance des femmes en elles-mêmes ce qui fait qu'elles leur manquent de confiance dans leurs propres capacités politiques.

Concernant les obstacles économiques, il faut noter le faible pouvoir économique des femmes avec un revenu des femmes inférieur par rapport aux hommes, ce qui rend la dépendance économique et financière des femmes de façon structurelle.

³ <http://iknowpolitics.org/fr/2010/08/promotion-politique-des-femmes-au-niger-obstacles-et-stratégies>.

Cela est dû à l'insuffisance d'accès aux ressources productives, un inégal accès aux professions commerciales et artisanales, inégal accès aux emplois salariés, aux emplois publics, aux professions libérales. En plus de ces obstacles sur lesquels tous les documents consultés s'accordent, certains mettent l'accent sur des obstacles non relevés par d'autres, mais non moins pertinents comme la faible présence (existence limitée et faible efficacité) des organisations féminines qui se chargent de la promotion de la participation politique des femmes qui apportent leur soutien aux femmes. On note enfin une absence de moyens et de compétences nécessaires des structures féminines des partis politiques pour constituer un groupe de pression pouvant impulser le changement au sein du parti.

Contribution des femmes actrices de la société civile dans le processus du développement au Niger

En exigeant la transparence dans la gestion des affaires publiques et le respect de l'obligation de rendre compte, la société civile remet fondamentalement en cause la modalité d'exercice du pouvoir. C'est ainsi que sont apparues les démocraties pluralistes, plus propices à la consolidation de la démocratie et au développement humain. Aujourd'hui, avec l'émergence de la démocratie, la lutte des femmes nigérienne se fait sentir à tous les niveaux de vie : économique, social, religieux, politique avec notamment la multiplication des associations qui mettent l'accent sur l'amélioration des conditions de vie de la femme.

On note aussi la participation des femmes actrices de la société civile du Niger dans la gestion des conflits. C'est le cas de l'ensemble des réseaux des femmes pour la paix (REFEPA) suite aux événements violents et tragiques survenus le 16 et 17 Janvier 2015 à Zinder et à Niamey, le réseau a rendu une déclaration publique dans laquelle il déplore ses manifestations préjudiciables à la paix sociale et invite l'ensemble de la population à une coexistence pacifique, de cohésion et de tolérance afin que le calme et la quiétude soient définitivement réinstaurés sur l'ensemble du territoire car il n'y a pas de développement sans paix.

Conclusion

Au regard de ce qui précède, force est de constater que la société civile nigérienne est l'un des traits les plus marquants puisqu'elle est devenue un acteur incontournable dans le fonctionnement des sociétés contemporaines nigériennes. Cette société civile a un historique inoubliable et des fonctions remarquables. On retient d'abord de cette étude que les femmes constituent une composante importante de la population nigérienne qui était marginalisée au départ mais qui a fini par occuper une place importante au sein de la société civile nigérienne. L'étude de cette thématique nous a permis ensuite, de parler de la place qu'occupent les femmes au sein de la société civile en général et de la société civile nigérienne en particulier. Elle nous a permis enfin, de parler de son émergence ainsi que de la contribution des femmes actrices de la société civile. Par ailleurs comment serait la société civile nigérienne sans l'apport des femmes ?

Références

1. Bataille P, Gaspard F. comment les femmes chantent la politique et pourquoi les hommes résistent, Paris la découverte. 1999.

2. CESAO. La parole à la femme rurale. Coopération suisse. Programme femme Niger. Genre et développement : une approche nigérienne ,2^e édition. 1999, 56.
3. MME Bayard Mariama Gamatié. analyse diagnostique de la situation de la femme au Niger, septembre. 2000.
4. Ministère du développement social, de population de la promotion de femme et de protection de l'enfant. Politique de promotion de la femme. 1999, 15.
5. Oxfam, Novib. Portrait du mouvement associatif féminin au Niger, Niamey, mars. 1997, 129.
6. LE Herisson. N°53, *Hebdomadaire Satirique nigérien d'informations* générales paraissant tous les Mardis.
7. Sites Web :
8. <http://WWW.Sdc-decentralisation.net/>
9. Promotion Politique des Femmes au Niger: Obstacles et Stratégies.
10. In.<http://iknowpolitics.org/fr/2010/08/promotion-politique-des-femmes-au-niger-obstacles-et-strat%C3%A9gies>.
11. Wikipédia, consulté le 08/03/2017 à 18 h 00.